

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2017, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Pierre Barrette #1 Mme Thérèse Lemay #5
M. Michel Bilodeau #6 Mme Diane Laverdière #2
M Mario Deschâtelets #4 M. Réal Nolet #3

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 21h15

2017-12-180 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption calendrier des séances du conseil pour l'année 2018
3. Vérification des données financières de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery
4. Levée

Adoptée

**2017-12-181 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU
CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018.

CALENDRIER RÉUNION DU CONSEIL 2018		
JOUR	DATES	HEURE
Lundi	8 janvier 2018	19h30
Lundi	5 février 2018	19h30
Lundi	5 mars 2018	19h30
Lundi	9 avril 2018	19h30
Lundi	7 mai 2018	19h30
Lundi	4 juin 2018	19h30
Lundi	9 juillet 2018	19h30
Lundi	13 août 2018	19h30
Lundi	10 septembre 2018	19h30
Lundi	1er octobre 2018	19h30
Lundi	5 novembre 2018	19h30
Lundi	3 décembre 2018	19h30

Adoptée

**2017-12-182 VÉRIFICATION DES DONNÉES FINANCIÈRES DE LA
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-
ÉCONOMIQUE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY, DU
COMITÉS DES FESTIVITÉS CHAMPÊTRES ET COMITÉ DES
LOISIRS**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire procéder à la vérification externe des données financières de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery ainsi que des comités apparentés.

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery a transmis une résolution demandant que la vérification des données financières soit exécutée à l'interne par la direction générale de la municipalité et d'un membre du conseil.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ne possèdent pas l'expertise nécessaire et désirent demeurer neutres dans le processus.

CONSIDÉRANT que les objectifs poursuivis par la démarche sont d'une part de protéger l'intégrité de l'organisme et de ses bénévoles, de permettre une meilleure compréhension des activités financières de l'organisme et du soutien financier municipal offert, de clarifier, évaluer et proposer des changements permettant d'augmenter l'efficacité de l'ensemble des activités de financement dans un contexte où un projet majeur de Centre Récréatif exigera de tous, une contribution annuelle importante.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu de :

- réitérer notre demande d'accepter une vérification externe à la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery et de ses comités apparentés;
- réitérer que cet exercice sera bénéfique pour les deux parties et la collaboration future;
- réitérer que les activités conjointes, entre la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery et la municipalité, sont importantes et que le conseil désire pouvoir poursuivre en toute transparence.

Adoptée

2017-12-179 LEVÉE

À 21h50, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu que la séance soit, et est levée.

Adoptée

Daniel Rose, maire

Céline Dupras
Directrice générale et secrétaire-
trésorière